

21 NOVEMBRE 2021



# Démonstration GR du 18.12.2021

CONCEPT DE SÉCURITÉ GLOBALE

Gym St-Aubin



St-Aubin, 21 novembre 2021

## Démonstration Gymnastique rythmique Plan de protection COVID-19

18 décembre 2021



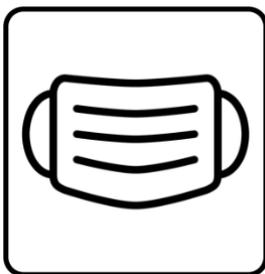
### **Certificat Covid obligatoire**

Dès 16 ans, la présentation d'un certificat Covid et d'une pièce d'identité est obligatoire pour entrer dans le centre sportif. Un contrôle est effectué à l'entrée.



### **Lavage des mains**

Il est obligatoire de se désinfecter les mains en arrivant au centre sportif. Du désinfectant se trouve à votre disposition à l'entrée.



### **Port du masque obligatoire**

Il est obligatoire de porter un masque à l'intérieur du centre sportif.

Nous vous remercions de votre compréhension.

*La société Gym St-Aubin et le groupe Gymnastique rythmique*

Responsable de la société pour le COVID-19 :

Séverine Spicher-Corminboeuf, [severine@fsgst-aubin.ch](mailto:severine@fsgst-aubin.ch) / 079 501 38 31



St-Aubin, 21 novembre 2021

## Démonstration Gymnastique rythmique

### Analyse des risques

18 décembre 2021

## Éléments liés à la mobilité

### *Accès à la manifestation*

La manifestation se déroule au centre sportif de Saint-Aubin (Route de la Léchère, 1566 Saint-Aubin (FR), Suisse). On peut y accéder à pied ou en voiture. Il est important de noter qu'un sens unique est mis en place, les voitures arrivent au centre sportif par la Route de la Léchère et repartent par la Route du Stand.

### *Capacité du parking*

Deux parkings sont à disposition, celui qui borde la Route de la Léchère et celui qui se trouve à côté de la déchetterie.



## La gestion des flux de personnes

*Entrée de la manifestation : mise en place d'un système permettant de diluer les flux de personnes*

Deux files d'attente sont mises en place, une longeant le centre sportif à gauche de l'entrée principale et l'autre à droite de l'entrée, en direction du parking de la déchetterie. Deux responsables sont postés à l'entrée et effectuent le contrôle du certificat Covid, de sorte que seules deux personnes peuvent rentrer dans le centre sportif en même temps.

*Séparation des flux entrants et sortants*

Les personnes arrivent par l'entrée principale du centre sportif, où le contrôle du certificat Covid est effectué. Elles se rendent ensuite dans les gradins pour assister à la démonstration. Une fois la démonstration terminée, les personnes se dirigent vers la buvette du centre sportif pour l'apéritif. La sortie de la manifestation se fait par la porte de la buvette, afin de créer un parcours linéaire.

## Contrôle des personnes autorisées à entrer

Dès 16 ans, la présentation d'un certificat Covid et d'une pièce d'identité sont obligatoires pour assister à la démonstration. Un contrôle est effectué à l'entrée principale du centre sportif par deux responsables. Ces responsables scannent le QR code au format électronique ou papier au moyen de l'application officielle « COVID Certificate Check », puis contrôlent que le nom sur le certificat corresponde à celui de la pièce d'identité et comparent le visage de la personne avec la photo de la pièce d'identité.

Une fois le contrôle effectué, un tampon est déposé sur le poignet de la personne autorisée à entrer, afin qu'elle puisse circuler plus librement dans le centre sportif (par exemple : sortir pour fumer et entrer à nouveau sans contrôle, etc.). Une personne qui se trouve dans l'incapacité de fournir soit un certificat Covid, soit une pièce d'identité se voit refuser l'entrée.

Liens pour télécharger l'application :

Apple :

<https://apps.apple.com/ch/app/covid-certificate-check/id1565917510?l=fr>

Android :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=ch.admin.bag.covidcertificate.verifier&gl=CH>

